

Citation d'Anne Franck:

« Les femmes sont des soldats qui luttent et souffrent pour la survie de l'humanité, beaucoup plus braves, plus courageux que tous ces héros de la liberté avec leur grande gueule. »

Extrait du journal d'Anne Franck

Les n° utiles

En cas de violences psychologiques, de harcèlement sexuel, d'agression sexuelle, de coups ou de viols, pendant le confinement vous pouvez appeler :

3919
Violences Femmes Info

0 800 05 95 95
Violences Femmes Info

119
Existence en danger

17
Police nationale (en cas d'urgence)

noustoutes.org



L'arrêt « Roe V. Wade » de 1973 légalise l'avortement aux États Unis.

Le 22 juin 2022 cet arrêt est remis en cause par la cour suprême. De nombreux États se sont déjà positionnés en faveur de cette décision.

Le droit des femmes reste fragile partout dans le monde... ENSEMBLE, RESTONS VIGILANTS.

Rédigé par la commission

Condition féminine et égalité femmes/hommes de l'Espace Saint-Exupéry

Comité de rédaction: Roseline Bretel, Monique Chartier, Bruno Clément, Muriel Czugalla, Laurence Mercier, Valérie Montchougnay, Lucien Robert

Ensemble pour l'égalité

Le Journal traitant de la condition féminine et de l'égalité Femmes-Hommes

Edito



Le sujet de la condition féminine, fer de lance des années 1960/1970 fait écho à l'égalité homme-femme, terme utilisé plus récemment. Le 20ème siècle a été source d'une évolution sociale fantastique. Jusque dans les années 60, les femmes en se mariant, quittaient LE PATER FAMILIAS (la puissance paternelle) pour passer sous la responsabilité de leur mari. La destination des biens, comme les décisions devaient être confirmées par l'époux.

En ce début de XXIème siècle, l'Etat a posé le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes, comme la lutte contre les violences faites aux femmes. Le Grenelle sur les violences conjugales a été des avancées significatives : la formation des forces de l'ordre, l'augmentation des hébergements d'urgence pour les victimes et enfin, le renforcement des dispositifs de prise en charge.

Je n'oublierai pas l'investissement des forces de l'ordre sur ce sujet avec la création d'une unité spécialisée de lutte contre les violences intra-familiales, comme le partenariat avec le Centre hospitalier qui reçoit les plaintes. Citons encore l'allongement du congé de paternité et la lutte contre les discriminations (parité hommes-femmes) permettant d'améliorer les disparités des salaires et de percer le fameux plafond de verre... Les évolutions sociétales sont bien présentes.

L'État dans le Loir-et-Cher a constitué un réseau d'une cinquantaine d'organismes pour coordonner ses actions de promotion des droits des femmes et de lutte contre les violences. Les élus locaux sont un rouage important pour la détection et le repérage des violences. La Ville de Romorantin-Lanthenay est un partenaire précieux dans les actions menées en concertation dans le cadre de la journée du 8 mars (journée internationale des droits des femmes), 25 novembre (journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes). Ces actions tout au long de l'année, reflètent l'efficacité et la volonté des élus d'œuvrer, de concert avec l'État, pour faire évoluer la société pour plus d'égalité.

Mireille HIGINNEN
Sous-préfète de Romorantin Lanthenay

ACTUALITES : les femmes au gouvernement

Le gouvernement numéro 2 d'Elisabeth BORNE affiche 6 femmes ministres (1ere ministre comprise) sur 16 soit 38%. Les ministres délégués sont au nombre de 15 dont 6 femmes soit 34%. 9 femmes sont secrétaires d'état sur 10 soit 90%. Sur un total de 40 la parité est parfaitement respectée (20 femmes, 20 hommes) mais les postes à responsabilité (ministre et ministres délégués) sont majoritairement occupés par des hommes.

Elisabeth Borne : Agée de 61 ans et originaire de Paris, elle est depuis le 16 mai **première ministre**. C'est la 2eme femme premier ministre. Elle a été ministre de 2017 à 2022 du 1er quinquennat d'Emmanuel Macron. Polytechnicienne, c'est une femme de dossiers. Elle est située à gauche du mouvement « La République en Marche ». Elle est élue député de la 6eme circonscription du Calvados le 20 juin 2022.

Catherine Colonna : Agée de 66 ans et originaire de Tours, elle est **ministre de l'Europe et des Affaires étrangères**. Elle est la 2eme femme à accéder au quai d'Orsay. C'est une diplomate élevée à la dignité d'ambassadrice à l'Unesco de 2008 à 2010.

Agnes Pannier Runacher : 48 ans, née à paris est **ministre de la transition énergétique**. Enarque, haute fonctionnaire et cadre supérieure en entreprise elle a rejoint Emmanuel Macron lors de sa 1ere candidature à la présidentielle. Elle est nommée secrétaire d'état en 2018.

Rima-Abdul-Malak : Cette franco-libanaise de 43ans est **ministre de la culture**. Un parcours très varié, notamment dans l'humanitaire avec l'association "clown sans frontières". Son parcours tout entier est voué à la culture et elle a été conseillère culture et communication d'Emmanuel Macron de 2019 à 2022.

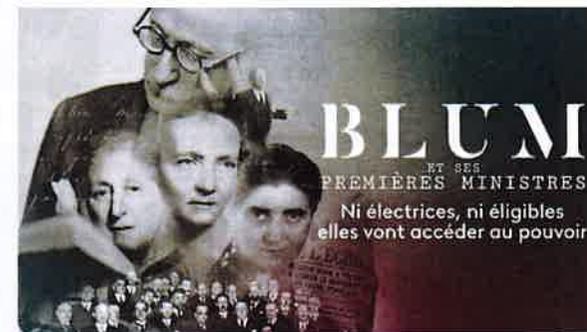
Amélie Oudéa-Castéra : Cette ancienne joueuse de tennis de 44 ans devient **ministre des sports, des jeux olympiques et des jeux paralympiques**. Elle est enarque et a été cadre dans des grandes entreprises françaises. Elle n'a jamais brigué de mandat électif. On lui doit le plan de lutte contre les violences sexuelles dans le sport, ainsi que l'association "sport dans la ville".

Sylvie Retailleau: Agée de 57 ans, Sylvie Retailleau est nommée **ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche**. Physicienne de formation, elle a commencé sa carrière professionnelle en tant que chercheuse. Elle n'a jamais brigué de mandat électif et se déclare politiquement indépendante.

Les femmes dans l'Histoire...

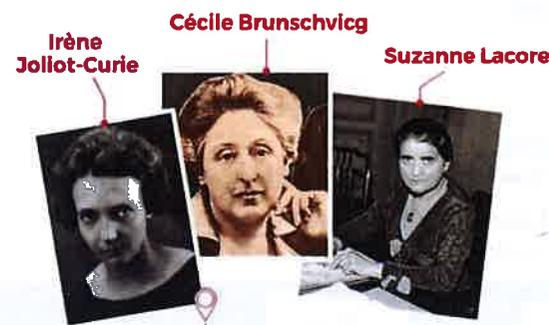
Dans le gouvernement de Front populaire de Léon Blum en juin 1936, trois femmes ont été nommées ministres (ou « sous-secrétaires d'État ») alors qu'elles n'étaient, comme toutes les femmes de leur temps, ni électrices ni éligibles.

Cécile Brunschvicg (1877-1946), qui en 1894, avait dû passer son brevet supérieur clandestinement pour ne pas mécontenter son père, consacra sa vie à l'action féministe, notamment en présidant l'Union française pour le suffrage des femmes et en dirigeant le Journal La Française. Elle a été nommée sous-secrétaire d'État à l'Éducation nationale. Elle fut membre du parti radical.



Suzanne Lacore (1875-1975), sous-secrétaire d'État à la Santé publique, chargée de la protection de l'enfance. Directrice d'école primaire, Suzanne Lacore fut l'une des trois femmes qui firent partie pour la première fois d'un gouvernement en France, avant même d'être électrices et éligibles. Elle institua les visiteuses sociales et s'attacha à développer la formation des jeunes salariées.

Irène Joliot-Curie (1897 - 1956), fille de Pierre et Marie Curie, démontre, avec son mari Frédéric Joliot, l'existence du neutron et découvre la radioactivité artificielle. En 1935 elle partage avec son mari le prix Nobel de chimie. Elle est nommée sous-secrétaire d'État à la recherche scientifique du gouvernement de Front populaire.



#8MARS

4 juin 1936

Gouvernement Blum :
3 femmes nommées
sous-secrétaires d'État.